Image not found or type unknown

caracteristique d un abus sexuel

Par **evangeline**, le **21/11/2012** à **17:40**

Ayant recemment vecu une mesaventure, je souhaiterai savoir si mon cas releve du penal. En effet, il y a quelques jours, j'estime avoir été contrainte à avoir un rapport sexuel avec un homme d'une quarantaine d'années. Nous avions rendez-vous pour des photos dans une chambre d hotel, j'ai fait les photos (sous vetement et nu).Au moment de partir, il m'a proposé de passer a l'acte, j'ai d'abord refusé poliment, lui expliquant que ne me sentais pas vraiment prete. Puis il m'a dit que si je ne le faisais pas, je ne serai pas payé pour les photos (80 eu). J'ai fini par accepter.
Il m'a demandé une fellation (auparavant nous avions discuté de nos pratiques sexuelles et j'avais dit aimer ca par mail) Suite à cela ,nous avons commencé a coucher ensemble, des le debut j'ai eu mal et lui ai demandé d'arreter. Il n'en avait pas envie et a continué à me penetrer jusqu à ce que son penis soit completment rentré..il a ensuite voulu que nous pratiquions la sodomie, ce que j'ai refusé (et n'avais jamais fait). Pourtant il l'a quand meme fait. Je precise que nous avions utilisé un preservatif qu'il a lui meme mis.
Une fois fini, je suis rapidement reparti sans pouvoir le regarder ou meme le toucher. J'avais m'impression de ne plus sentir mon corps, je me suis effondrée en sortant. Pendant 48h j'ai eu de grosses douleurs au niveau du vagin et des fesses (c'etait problematique pour aller aux toillettes). J'aimerai savoir si, au vu de ces elements, (sachant que je suis venue de moi meme et en sachant qu 'il essaierai de coucher avec moi) il est possible de porter plainte contre cet homme et que cette plainte aboutisse.. Vous remerciant par avance

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés